

Direction des affaires juridiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

**Arrêté du 23 octobre 2017 portant nomination au comité consultatif interrégional
de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2010-1525 du 8 décembre 2010 relatif aux comités consultatifs de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics, notamment son article 3;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, notamment son article 142;

Vu la proposition du vice-président du Conseil d'Etat en date du 17 octobre 2017,

Arrête:

Article 1^{er}

M. Dewailly (Stéphane), président de chambre au tribunal administratif de Melun, est nommé président du comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics de Paris, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Article 2

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 23 octobre 2017.

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des affaires juridiques,
L. BEDIER